

Préparation à l'examen AIPR - Travaux à proximité des réseaux Opérateur

DT-DICT01

L'AIPR est une autorisation d'intervention à proximité des réseaux. Cette autorisation est obligatoire pour les différents personnels étant en contact avec le domaine du réseau et ce à partir du 1er janvier 2018.

Présentiel - Synchrone

Objectifs

Appréhender la réglementation DT-DICT et le guide technique de sécurisation des chantiers.

Situer son rôle parmi les niveaux de responsabilités des différents acteurs.

Pouvoir réaliser des travaux à proximité des réseaux en respectant les différentes recommandations et prescriptions.

Comprendre les conséquences d'un dommage et savoir réagir.

Pouvoir obtenir l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR).

Les + métier

Intervenir à proximité des réseaux - Niveau Opérateur



Public Visé

Toute personne salariée intervenant directement dans les travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés, soit en tant qu'opérateur d'engin, soit dans le cadre de travaux urgents. Sur tout chantier de travaux, l'ensemble des opérateurs d'engin doivent être titulaire d'une AIPR. Sur tout chantier de travaux urgents, l'ensemble des personnels intervenant en terrassement ou en approche des réseaux aériens doivent être titulaire de l'AIPR.



Pré Requis

Savoir lire pour réalisation du test National Théorique.

Modalités d'entrée en formation

Inscription sur demande auprès de nos centres de formation - Sessions Inter entreprises ou Intra entreprise selon vos besoins. Disposer de sa carte nationale d'identité ou de son passeport pour se présenter à l'examen.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Appréhender la réglementation DT-DICT et le guide technique de sécurisation des chantiers.

Situer son rôle parmi les niveaux de responsabilités des différents acteurs

Pouvoir réaliser des travaux à proximité des réseaux en respectant les différentes recommandations



Blocs de Compétences

CONTEXTE ET REGLEMENTATION

- Présentation et objectifs de la formation.
- Contexte et enjeux de la réglementation.
- Les obligations des différents acteurs.
- Les procédures mises en place (DT suivie par DICT ; DT-DICT conjointe, ATU).
- Les différents principes généraux de prévention selon les types de travaux.
- Les sanctions applicables.
- Pourquoi une AIPR ?

LA MISE EN OEUVRE DU CHANTIER

- Les documents nécessaires sur un chantier.
- Les piquetages et marquages au sol.
- Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux.
- Le guide technique: présentation et mode d'emploi.
- Conditions, responsabilités et déclaration d'un arrêt de chantier.
- Les consignes spécifiques pour les travaux urgents.

SAVOIR PREPARER SON INTERVENTION

- Reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques.
- Les différentes classes de plan.
- Les méthodes existantes pour le repérage des réseaux.
- Règles de sécurité lors de travaux à proximité des réseaux.

TRAVAILLER À PROXIMITE RESEAUX

- Les cas d'obligations de présence des exploitants.
- Les moyens de protection collective et individuelle.
- Les éléments de réseaux visibles sur le terrain.
- Pouvoir reconnaître des situations potentiellement dangereuses ou inattendues.
- Les règles pour les branchements.
- Les conditions de recours à l'arrêt de chantier.
- L'obligation de récolement.

EN CAS D'ANOMALIES

- Mesures à respecter en cas d'accrochage.
- La règle des 4A.
- Déclaration de dommages, responsabilités de l'entreprise.

PASSAGE DE L'EXAMEN

- QCM par connexion à la plateforme nationale LimeSurvey

Méthodes mobilisées

Formation 100% présentiel

Méthode essentiellement active basée sur la participation des participants.

Pédagogie alternant les apports théoriques et les mises en situation pratiques pour un maximum d'efficacité.

Moyens pédagogiques

Mise en situation pratique avec des plateaux pédagogiques dédiés et réalistes par rapport aux situations vécues sur le terrain par les apprenants.

Remise d'un manuel stagiaire en fin de formation.

Vidéos, études de cas, partages d'expériences

Réalisation de tests blancs avant examen final

Qualification Intervenant·e·s

Formateurs experts en pédagogie et en pratique de sécurisation de chantiers

Méthodes et modalités d'évaluation

Evaluation des connaissances théoriques grâce à un QCM. Examen par QCM pour l'obtention du certificat de compétences : Durée 60 minutes en présentiel.



Moyens à mettre en oeuvre

Aucun

Modalités d'accessibilité handicap

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Une information préalable de l'accueil du lieu de formation est nécessaire, afin de nous assurer de la mise en place des actions adaptées requises lors de votre formation.

Sanction formation

Attestation de fin de formation et de réussite avec code d'accès personnel à la plateforme de l'état notifié sur ce document. Certificat de réalisation.

 Durée	 Effectif	 Tarifs
7.00 Heures 1 Jour	10 personnes maximum par formateur.	Nous consulter



Contactez-nous !

INTERFORMAT

Tél. : 0243560505

Mail : contact@interformat.fr

